
REGLES DU JEU ET DE BIENSEANCE CONCERNANT LES JEUX PUBLIES SUR COMME-UN-POISSON-DANS-LEAU.FR

ARTICLE 1 : PRESENTATION DU JEU

Le blog Comme un poisson dans l'eau, organise durant l'année des jeux gratuits sans obligation d'achat, dont l'intitulé variable contient la mention : « [Jeu inside] » (ci-après « le Jeu »).

De manière ponctuelle, le blog comme-un-poisson-dans-l'eau.fr publie sur le site <http://www.comme-un-poisson-dans-leau.fr> un article [Jeu inside] dans lequel une question sera posée, et toute personne qui répondra à la question posée sous forme d'un commentaire sous l'article pourra participer au tirage au sort dans les conditions visées aux présentes règles du jeu et de bienséance.

Les modalités de participation au Jeu et de désignation des gagnants sont décrites dans les présentes règles du jeu et de bienséance (ci-après « règles du jeu de bienséance »).

ARTICLE 2 : DATES DU JEU

Les dates et heures précises du jeu sont présentées dans le corps de l'article [Jeu inside] sur le **blog Comme un poisson dans l'eau.fr**, accessible à l'adresse <http://www.comme-un-poisson-dans-leau.fr> (ci-après désigné « le Site »).

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1. Le **Jeu** est ouvert à toute personne physique majeure au jour de l'ouverture du **Jeu** visée à l'Article 2 des présentes règles du jeu et de bienséance, résidant en France métropolitaine, (ci-après désigné « **le Participant** ») à l'exclusion des **rédacteurs du blog Comme-un-poisson-dans-leau.fr**, des membres du personnel des personnes morales et partenaires participant ou ayant participé à la conception, à l'organisation et à la réalisation du **Jeu**.

3.2. Le simple fait de participer au **Jeu** implique l'acceptation sans réserve des présentes règles du jeu et de bienséance et des décisions subséquentes de **Comme-un-poisson-dans-leau.fr**, notamment les termes de l'Article 3.5 ci-après.

3.3. Pour chaque jeu proposé, pendant toute la durée du **Jeu** visée à l'Article 2 des présentes règles du jeu et de bienséance, **Comme-un-poisson-dans-leau.fr** publiera un article relatif à un produit précédé de la mention « **[Jeu Inside]** ». Dans l'article, une question relative au produit mis en jeu sera posée.

3.4. Pour participer au **Jeu**, le **Participant** devra répondre sur le **Site**, en commentaire de l'article concerné, à la question posée dans l'article dont le titre comprend la mention « **[Jeu Inside]** » (ci-après « **le Commentaire** . »).

Pour que le **Commentaire** soit considéré comme valable, il conviendra encore que :

- le **Commentaire** réponde à la question posée, en langue française, en utilisant une syntaxe et une orthographe correctes ;

- le **Commentaire** ne soit pas hors de propos, incompréhensible, publicitaire, inconvenant, choquant, violent, vulgaire, dénigrant, portant atteinte aux bonnes mœurs ou plus généralement aux droits des tiers.
- le **Commentaire** respecte les conditions spécifiques annoncées dans le corps de l'article [Jeu Inside].

Un seul **Commentaire** sera pris en compte par **Participant**. Dans le cas où il y aurait plusieurs commentaires d'un même participant, seul le premier sera publié. Les autres resteront en attente de publication jusqu'au jour suivant le tirage au sort où ils seront alors publiés, afin de respecter la contrainte d'un unique commentaire par participant en vue du tirage au sort.

Un **Participant** qui laisserait plusieurs **Commentaires** sous un même article n'augmentera donc pas les chances de gain.

Tout **Commentaire** ne respectant pas les conditions précitées ne serait pas éligible pour le tirage au sort.

3.5. Les **Participants** s'engagent, en participant au présent **Jeu**, à en respecter loyalement et strictement les présentes règles du jeu et de bienséance, dans le respect de l'égalité des chances entre **Participants**.

En particulier, les **Participants** s'interdisent de mettre en œuvre en cours du **Jeu** des moyens tels qu'automates de participation, programmes élaborés pour des participations automatisées, utilisation d'informations, e-mail, numéros de clients autres que ceux correspondant à leur identité, et plus généralement tous moyens non conformes au respect de l'égalité des chances entre les **Participants**. Tout **Participant** ne respectant pas la présente interdiction serait automatiquement éliminé.

Comme-un-poisson-dans-leau.fr se réserve le droit d'invalider la participation au **Jeu** ou les gains de toute personne qui ne respecterait pas les présentes règles du jeu et de bienséance, et notamment en cas de fraude ou tentative de fraude dans la participation au **Jeu**, sans préjudice de l'action en justice qui pourrait être engagée par **comme-un-poisson-dans-leau.fr** à l'encontre de son auteur.

En outre, **Comme-un-poisson-dans-leau.fr** pourra exclure du **Jeu** tout **Participant** qui en troublerait le bon déroulement de quelque manière que ce soit. En particulier, **Comme-un-poisson-dans-leau.fr** se réserve le droit de supprimer tout **Commentaire** laissé par un **Participant** qui serait inconvenant, choquant, violent, vulgaire, dénigrant, hors de propos, incompréhensible, qui porterait atteinte aux bonnes mœurs ou plus généralement aux droits des tiers. Le cas échéant, la participation et/ou les gains de son auteur seraient invalidés.

Enfin, **Comme-un-poisson-dans-leau.fr** se réserve le droit s'il y a lieu d'invalider ou d'annuler tout ou partie du **Jeu**, des participations au **Jeu** ou des gains s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit dans le cadre de la participation au **Jeu** ou de l'attribution des dotations.

ARTICLE 4 : **DOTATIONS MISES EN JEU**

Les dotations mises en jeu sont annoncées dans l'article [Jeu Inside], indiquant toutes les informations transmises par le fournisseur du lot. La valeur faciale est également indiquée.

ARTICLE 5 : **DESIGNATION DES GAGNANTS ET ATTRIBUTION DES DOTATIONS**

5.1. A l'issu de la période de jeu, indiquée dans l'article [Jeu inside], comme-un-poisson-dans-leau.fr procédera au tirage au sort du gagnant hebdomadaire parmi les **Participants** ayant valablement participé au **Jeu**.

Le tirage au sort sera effectué via le site Random.org, accessible à l'adresse : <http://www.random.org/>, qui tirera au sort un numéro parmi le nombre de commentaires.

Le numéro tiré au sort correspondra à la Nième personne ayant posté sa réponse, par ordre de date et heure de publication du commentaire.

5.2. Les gagnants seront désignés après vérification de leur éligibilité au gain de la dotation les concernant.

Les gagnants seront avertis de leur gain par courrier électronique adressé à l'adresse email renseigné dans leur commentaire, dans lequel seront décrites les modalités de remise de la dotation et par une mention en commentaire de l'article [Jeu inside] concerné.

Dans cette perspective, le **Participant** autorise expressément **Comme-un-poisson-dans-leau.fr** à reproduire le nom du pseudonyme que ce dernier a utilisé pour participer au **Jeu**.

Par ailleurs, le **Participant** gagnant s'engage à fournir à **Comme-un-poisson-dans-leau.fr** à la demande de ce dernier ses noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone afin **que Comme-un-poisson-dans-leau.fr** puisse lui adresser son gain.

A défaut de réponse par les gagnants dans le mois suivant la notification du gain par email, ceux-ci seront déclarés avoir renoncé à leur gain.

Est seule déterminée comme gagnante, la personne ayant participé au **Jeu**, ayant été tirée au sort et ayant transmis ses coordonnées complètes à **Comme-un-poisson-dans-leau.fr** dans les délais requis, sous réserve de la régularité de sa participation.

5.3. La dotation est strictement personnelle et, à ce titre, ne sera ni transmissible, ni échangeable, que ce soit contre des espèces ou un autre lot au profit des gagnants.

Dans l'hypothèse où un gagnant ne voudrait pas ou ne pourrait pas, pour quelque raison que ce soit, bénéficier de tout ou partie de la dotation gagnée, dans les conditions décrites dans les présentes règles du jeu et de bienséance, il perd le bénéfice complet de ladite dotation et ne peut prétendre à quelconque indemnisation ou contrepartie.

En cas de force majeure ou de cas fortuit, **Comme-un-poisson-dans-leau.fr** aura la possibilité de remplacer les dotations annoncées par des lots équivalents de même valeur.

La substitution de la dotation ne pourra donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte. Le gagnant ne pourra prétendre obtenir la contre-valeur en espèces de la dotation gagnée ou demander son échange contre d'autres biens ou services.

ARTICLE 6 : **PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Les données personnelles concernant les **Participants**, recueillies et traitées par **Comme-un-poisson-dans-leau.fr** dans le cadre du présent type de **Jeu** sont nécessaires pour le traitement de la participation au tirage au sort. Elles sont destinées à **Comme-un-poisson-dans-leau.fr**, responsable du traitement.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 chaque **Participant** dispose d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et, le cas échéant, d'opposition sur les données le concernant.

ARTICLE 7 : **RESPONSABILITE**

Comme-un-poisson-dans-leau.fr ne saurait être tenu pour responsable au cas où un ou plusieurs Participants ne pouvaient parvenir à se connecter au site du Jeu ou à y jouer du fait de tout problème ou défaut technique lié notamment à l'encombrement du réseau où dû à des actes de malveillances.

Comme-un-poisson-dans-leau.fr ne pourra être tenu pour responsable en cas de dysfonctionnements du réseau Internet, notamment dus à des actes de malveillance externe, qui empêcheraient le bon déroulement du Jeu.

Il est expressément rappelé que l'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Comme-un-poisson-dans-leau.fr ne saurait donc être tenu pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des Participants au Jeu et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion à Internet des Participants en vue de participer au Jeu.

Plus particulièrement, Comme-un-poisson-dans-leau.fr ne saurait être tenu pour responsable d'un quelconque dommage causé aux Participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

La responsabilité de Comme-un-poisson-dans-leau.fr ne peut-être recherchée en cas d'utilisation par les Participants de coordonnées de personnes non consentantes.

En outre, la responsabilité de Comme-un-poisson-dans-leau.fr ne pourra être retenue en cas de problèmes d'acheminement ou de perte de courrier postal ou électronique.

La responsabilité de Comme-un-poisson-dans-leau.fr ne pourrait être recherchée en cas d'incidents qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'absence d'utilisation du lot attribué.

Comme-un-poisson-dans-leau.fr ne saurait être tenu pour responsable des retards et/ou pertes du fait des services postaux ou de leur destruction totale ou partielle pour tout autre cas fortuit.